



Licence Lettres modernes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres modernes. 2015, Université Savoie Mont Blanc. hceres-02037529

HAL Id: hceres-02037529

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037529>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Licence Lettres Modernes

Université Savoie Mont Blanc - USMB

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Comportements, images, cultures, sociétés

Établissement déposant : Université Savoie Mont Blanc - USMB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence de Lettres Modernes de l'Université de Savoie vise une large ouverture culturelle et la préparation à diverses orientations professionnelles. Elle joint aux cours de littérature conçus dans la perspective des masters des métiers de l'enseignement et du master recherche, des formations en langues, sciences humaines, et informatique. En L2 et L3, les étudiants peuvent choisir certains cours dans d'autres formations, notamment en littérature générale et comparée. Après la première année, ils ont le choix entre plusieurs parcours visant l'enseignement ou des métiers de la culture : en L2, *communication et médiation culturelle ; formation transculturelle ; préparation au parcours professorat des écoles* ; en L3, parcours Français *Langue Etrangère*. La moitié des enseignements est assurée par des enseignants-chercheurs statutaires, les professeurs des universités y intervenant pour une part minimale, l'autre moitié étant assurée par des vacataires enseignants des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), enseignants du secondaire).

Avis du comité d'experts

Les difficultés de la formation sont la contrepartie de ce qui fait son intérêt, sa volonté de se diversifier avec des parcours pré-professionnels. Elle reste d'un côté une classique licence de Lettres modernes avec une grande importance donnée à l'histoire littéraire, aux genres littéraires, et aux exercices académiques, de l'autre elle veut préparer à divers métiers de la culture. Pour atteindre le premier objectif, l'enseignement doit être assuré par des enseignants-chercheurs ; pour atteindre le second objectif, un nombre plus important de professionnels serait requis. De même, pour l'entrée dans les masters *métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) qui restent manifestement un débouché important même si c'est un autre parcours qui y prépare, une préparation rigoureuse est assurée, mais elle contrarie la mise en place de véritables stages pourtant utiles pour l'insertion professionnelle. Le taux d'échec, élevé, n'est pas exceptionnel, et ne peut certainement pas être considéré comme insatisfaisant dans les licences de Lettres Modernes. Il constitue néanmoins un défi à relever. Le comité est sensible aux efforts d'ouverture de la formation, conçue en harmonie avec les autres formations de Lettres et Langues par un jeu d'équivalences, et proposant aux étudiants de s'orienter dans différents parcours à partir de la deuxième année. Il encourage celle-ci à continuer et à aller plus loin dans ce sens, tout en essayant de faire encadrer les étudiants par des enseignants statutaires, en se dotant d'une véritable équipe pédagogique et de structures de pilotage pour exploiter au mieux l'excellent système d'évaluation par les étudiants qui a été mis en place, en recourant aux outils informatiques et en pensant de manière moins académique l'enseignement des lettres.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La recherche n'entre pas en compte en licence. La moitié des enseignants qui interviennent dans la formation sont des enseignants-chercheurs statutaires.
Place de la professionnalisation	Les parcours pré-professionnalisants que propose la formation appartiennent à des secteurs assez limités : une formation au théâtre en association avec le Conservatoire à rayonnement régional, des parcours médiation culturelle, professorat des écoles en L2, un parcours Français Langue Etrangère en L3. C'est déjà

	manifester une réelle volonté d'ouverture. Mais peu de professionnels interviennent dans la formation et la place de la professionnalisation dans la formation reste minime.
Place des projets et stages	Un stage optionnel est possible en semestre 6. Sa durée n'est pas indiquée. Il est certain qu'un vrai stage en fin de L3 ou deux stages estivaux en L2 et L3 seraient bénéfiques dans les formations pré-professionnalisantes, mais d'un autre côté la troisième année est stratégique pour l'entrée dans les masters enseignement qui restent un des débouchés de cette licence, bien qu'un parcours de préparation au master enseignement existe.
Place de l'international	L'Université investit dans un nombre important de bourses pour aider les étudiants à la mobilité et pour développer des partenariats avec des universités européennes et nord-américaines. Des relations ciblées permettent des partenariats précis, avec Rome pour le théâtre ou Exeter pour la littérature comparée. Aucun chiffre n'est donné.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les effectifs ne sont pas très importants et varient sensiblement d'une année sur l'autre. Pour 49 étudiants inscrits en 2009, 31 valident leur diplôme en 2012 et 28 poursuivent en master. Un tutorat existe pour la première année, mais il ne concerne qu'un petit nombre d'étudiants. Un bon système de passerelles et d'équivalences permet la réorientation en première année.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les étudiants passent le C2i1, mais le rapport ne dit rien de l'utilisation du numérique qui semble laissé de côté dans la pédagogie.
Evaluation des étudiants	A la fin de chaque semestre, un jury est réuni. Chaque UE possède un coefficient et une valeur en crédits. Les crédits sont cumulatifs et des compensations sont possible chaque semestre et entre deux semestres. Le rattrapage en fin de cursus est obligatoire. Les modalités fixant les examens ne sont pas explicites si ce n'est que le contrôle continu est privilégié. On ne connaît pas le nombre d'étudiants salariés et ce qui est prévu pour eux.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le rapport indique qu'une fiche individuelle de suivi a été mise en place à la rentrée 2009. Elle n'est pas fournie.
Suivi des diplômés	Un dispositif de suivi des diplômés après la licence a été mis en place en 2012, mais son fonctionnement, ses résultats et son efficacité ne sont pas décrits. Le rapport indique seulement que les étudiants sont contactés un an après le diplôme. Un « réseau d'anciens » a été aussi mis en place en 2012, qui concerne les étudiants ayant poursuivi en CAPES ou en CAPLP.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'existe pas de conseil de perfectionnement. En revanche, un questionnaire de qualité et portant sur les enseignements est rempli par les étudiants chaque semestre et il est analysé et pris en compte par les responsables d'année.

Points forts :

- La formation est une formation classique de Lettres Modernes qui se diversifie en proposant des parcours pré-professionnels.
- Réelles procédures d'évaluation de la formation par les étudiants.

Points faibles :

- Équipe de pilotage trop restreinte.
- Manque d'attractivité de la formation. Effectifs fluctuants et plutôt faibles.
- Déperdition importante des effectifs entre la première et la troisième année.

Conclusions :

La formation est dynamique et associe un enseignement classique des lettres à des formations plus ouvertes. Elle doit faire face à deux défis majeurs notamment concernant les effectifs et les taux de réussite. Elle gagnera à affirmer son identité par rapport aux formations investies dans la préparation aux masters de l'enseignement.

Observations de l'établissement



Présidence
27 rue Marcoz
BP 1104 / 73011 Chambéry cedex

Tél. +33(4) 04 79 75 91 84

www.univ-smb.fr

PRÉSIDENCE

N/Réf. : PRE/DV/om/2014-15/ 222
Denis VARASCHIN
Président
presidence@univ-savoie.fr

Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité d'Experts

le 4 mai 2015,

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - A2016-EV-0730858L-S3LI160010612-010481-RT- Licence LETTRES MODERNES

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Université Savoie Mont Blanc ne souhaite pas émettre d'observation relative au rapport d'évaluation émis par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Denis VARASCHIN